

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

Personnes présentes :

Mesdames : Annick Berthé, Mireille Colin, Mireille Escourrou, Jocelyne Jouen, Marie-Carmen Marian, Josiane Raynaud, Chantal Volatier.

Messieurs : Alain Cloutrier, Christian Dupont, Marc Lavot, Daniel Manier, Marc Sirou, François Vignaud.

Personnes absentes et excusées :

Mesdames : Marie-France Delahaie et Marie-Christine Deleval .

ORDRE DU JOUR :

- Assemblée Générale
- Application des dernières mesures sanitaires
- Certificat d'honorabilité
- Questions diverses

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- ◆ Pour le moment, nous n'avons pas eu d'interdiction de la mairie de faire notre assemblée générale. Le Président de la République doit annoncer de nouvelles directives sanitaires concernant la pandémie le 17 octobre donc notre Présidente va contacter le service « Pôle associatif » pour connaître ces nouvelles consignes concernant les groupes.
- ◆ Le Conseil d'administration a décidé qu'il n'y aurait pas de « pot de l'amitié » à la fin de notre assemblée.

2. APPLICATIONS DES MESURES SANITAIRES

◆ En rando

Pas de port du masque mais limitation du nombre de participants à **10 personnes**,

- **se munir de gel hydroalcoolique**
- **respecter les gestes barrière**
- **distanciation de 2 m entre chaque participant.**

◆ En covoiturage

- 4 personnes grand maximum par véhicule
- noter la date et le nom des passagers
- application de gel hydroalcoolique avant chaque montée dans le véhicule
- garder son sac sur ses genoux (bâtons pliés) ou enfermer le tout dans un sac poubelle neuf dans le coffre de la voiture du chauffeur.

◆ Sur le parking

Compte-tenu du nombre important de participants : port du masque.

Inscription à **8 h 45** auprès de l'animateur comme d'habitude.

3. CERTIFICAT D'HONORABILITÉ

- ◆ La FFR, demande à tous les administrateurs et animateurs de remplir un certificat d'honorabilité. Une fois complété ce certificat sera à retourner à notre secrétaire Mireille E pour la saisie sur le site de la FFR.

4. QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Le conseil d'administration a décidé de reporter notre « Loto » au printemps.
- ◆ Le conseil d'administration a voté le montant de la cotisation pour l'année **2021/2022**. Cette cotisation sera de **28 euros** pour les réinscriptions et de **39 euros** pour les retardataires et les nouveaux inscrits.
- ◆ Le cadeau qui sera remis le jour de notre A.G. est une trousse de premiers secours.
- ◆ Le repas des bénévoles est maintenu mais reporté en **2021**.
- ◆ Annick va se renseigner pour le prix de la paella que nous voulons servir le jour de la « Galette ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 45.

Pour servir et valoir ce que de droit.

La Présidente,
Chantal Volatier

La Secrétaire
Mireille Escourrou